

CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 29 JANVIER 2020

Vous êtes invité(e) à vous trouver, **le mercredi 29 janvier 2020, à 18 h 30**, en l'Hôtel de Ville, Salle du Conseil Municipal, pour délibérer sur l'ordre du jour ci-après :

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

- 1- Délégation de service public pour la gestion et l'exploitation de la base nautique de Soeix : attribution du contrat d'affermage (rapport déjà envoyé le 13 janvier 2020).
- 2- Budget principal : ouverture de crédits anticipés.
- 3- Budget de l'eau : ouverture de crédits anticipés.
- 4- Budget de l'assainissement : ouverture de crédits anticipés.
- 5- Clés de répartition entre le budget principal et les budgets annexes des services de l'eau potable et de l'assainissement.
- 6- Clés de répartition entre les budgets annexes de l'eau potable et de l'assainissement.
- 7- Clés de répartition entre le budget principal et le budget annexe du service du transport urbain.
- 8- Information : virement de crédits anticipés budget de l'assainissement.
- 9- Modification du tableau des effectifs.
- 10- Dénominations de rues et d'espaces publics.

DIRECTION VIE DE LA CITE

- 11- Attribution d'une subvention exceptionnelle.
- 12- Participation au financement des classes transplantées des écoles publiques et privées sous contrat.

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

- 13- Acquisition d'une partie de la parcelle AX 160.
- 14- Acquisition de parties des parcelles AR 228 et 412 sises rue Adoue.
- 15- Demande de cession partielle d'un bien en portage par l'EPFL Béarn Pyrénées : acquisition d'une parcelle non bâtie en nature de parking sise à Oloron Sainte-Marie (64400), 10 rue Labarraque, cadastrée section AO n° 522 pour une contenance de 2 500 m².
- 16- Dégrèvements d'eau 2019.
- 17- Dégrèvements d'assainissement 2019.
- 18- Déclarations d'intention d'aliéner : renonciation au droit de préemption.
- 19- Décisions du Maire : information des Conseillers Municipaux.
- 20- Cession de l'immeuble sis 41 rue du Marcadet (parcelle AK 140).
- 21- Questions diverses.

OLORON-Ste-MARIE, le 20 janvier 2020

LE MAIRE,

Hervé LUCBÉREILH

Les questions d'actualité, présentées sous forme de courrier adressé à Monsieur le Maire, devront être envoyées par mail (l-paris@oloron-ste-marie.fr) **au plus tard le 26 janvier 2020, à 18 h 30.**